



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tourisme et loisirs

Question écrite n° 48173

Texte de la question

M. Jacques Barrot attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur les interrogations qui demeurent à propos de la révision des lois-cadres pour les personnes handicapées (loi-cadre de 1975). Il lui demande quelles sont les perspectives fixées par le Gouvernement en la matière et quelles sont les mesures envisagées pour faciliter l'intégration sociale des personnes handicapées, notamment dans le domaine des vacances et des loisirs. Il lui demande également si la révision de la loi de 1975 sera l'occasion dans ce domaine d'initiatives nouvelles.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Barrot](#)

Circonscription : Haute-Loire (1^{re} circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48173

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 juin 2000, page 3782